



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

gaz

Question au Gouvernement n° 2355

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Bacquet.

M. Jean-Paul Bacquet. Ma question s'adresse à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.

Nous avons assisté ces derniers mois à une hausse massive du prix des carburants, du fioul domestique, et ce bien sûr en raison de la flambée du prix du baril de pétrole.

Les Français ont manifesté leurs inquiétudes et, dans la concertation, le Gouvernement a apporté des solutions dans le temps pour amortir l'impact de cette hausse brutale pour les transporteurs routiers, les agriculteurs, les marins-pêcheurs, les ambulanciers et les taxis.

M. Bernard Accoyer. Et les automobilistes ?

M. Jean-Paul Bacquet. Aujourd'hui, et cela a déjà été évoqué, on nous annonce une hausse du prix du gaz de 10 à 15 %, hausse qui s'ajouterait à celle de 6,5 % déjà réalisée au mois de mai dernier. Il est facile d'imaginer les conséquences que cela aura sur le budget des ménages, surtout en cette période pré-hivernale, et sur les industries qui utilisent cette source d'énergie,

Le Gouvernement, pour le pétrole, a su trouver les moyens pour limiter dans la durée des variations trop fortes du prix en fonction des fluctuations du prix du baril. Peut-on espérer que le Gouvernement interviendra pour amortir les augmentations du prix du gaz pour les ménages ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

M. Charles Cova. Il y a bien quelques milliards qui traînent !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Laurent Fabius, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Monsieur le député, comme je l'ai expliqué il y a un instant à un de vos collègues qui posait la même question, j'interviens à la place de M. Pierret, qui était atteint par la grippe tout à l'heure et qui n'est pas encore remis. (Rires.)

En ce qui concerne le fond de votre question, nous devons tenir compte du fait que le prix du gaz naturel évolue comme le cours du pétrole. C'est donc une augmentation absolument massive. En France, je le rappelle, 5 % seulement de la consommation est d'origine nationale, 95 % sont donc liés à l'évolution générale et finalement au prix du pétrole. Il faut également prendre en considération l'entreprise, ses capacités de développement. Le prix initial est heureusement plus avantageux.

Lorsque le Gouvernement devra, sur proposition de l'entreprise, arrêter le prix définitif, il devra tenir compte de l'intérêt des usagers, car, pour les familles, cela peut représenter une augmentation considérable. Cette décision n'a pas encore été prise au moment où je parle, il nous reste quelques jours pour le faire, mais c'est dans cet esprit que nous aborderons la question. Nous ne devons pas oublier que le gaz est une très bonne énergie, une ressource utile, qu'il permet une diversification énergétique, et que cela nous permet de ne pas dépendre uniquement du pétrole. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2355

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 octobre 2000, page 7462

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 octobre 2000